

DEPARTEMENT DE L'ALLIER
ARRONDISSEMENT DE MOULINS
SYNDICAT MIXTE EAU ET ASSAINISSEMENT. RIVE GAUCHE ALLIER

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL – REGIE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Séance du 14 Mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze du mois de Mars, les membres du Comité Syndical se sont réunis à Le Montet à 9h00 sous la présidence de M. DETERNES, Président du Syndicat Mixte Rive Gauche Allier.

Etaient présents :

<u>Bransat</u>	BONNIN Philippe	<u>Le Montet</u>	TOURRET Marcelle GRANSEIGNE Viviane
<u>Cesset</u>	DIJOUX Nicole	<u>Noyant</u>	MESMIN Christian PETIOT Yves
<u>Chatel de Neuvre</u>	PACAUD Jean-Luc PELTIER Christian	<u>Rocles</u>	GUILLOT Thierry
<u>Chatillon</u>	CHALMIN Maurice PETIOT Ghislaine	<u>Saulcet</u>	
<u>Contigny</u>		<u>Saint Sornin</u>	BRUN Baptiste PETITJEAN Liliane
<u>Cressanges</u>		<u>Le Theil</u>	ROUSSET Francis ROBIN Lydie
<u>Deux-Chaises</u>		<u>Treban</u>	
<u>Lafeline</u>	RIBIER Julien	<u>Tronget</u>	DETERNES Alain RIBIER Sylvain
<u>Meillard</u>		<u>Verneuil</u>	DE PAULA Charles BENASSY Patrick
<u>Monetay</u>	ARCHASSAL Didier		

Absent excusé : M. REIGNERON Antoine, M. BERTRAND Patrick, Mme VISINONI Stéphanie, M. ROUDIER Bernard, M. SIMON Yves, Mme FOVEAU Christine, Mme LACOURT Véronique, M. BURLAUD Jean-Luc.

Absent : M. MAITRE Alain, M. BLANCHET François, Mme LACARIN Marie-Françoise, M. CLUZEL Damien, M. LINDRON Marc-Anthony, M. ALLEAUME Frédéric, M. SADOT David, M. EUGENE Ludwig, M. ROCHE Philippe

Assistaient à la réunion à titre consultatif

M. LABOUESSE, Directeur du Syndicat
Mme CHAUMEILLE, Secrétaire

*Suppléant

En exercice	38
Présents	21
Procurations	0
Votants	21
Pour	21
Contre	0
Abstention	0

DEL20250314036

Objet : Lancement consultations maîtrise d'œuvre STEP Le Montet / Tronget

M. Le Président expose au Comité Syndical que la phase d'étude liée à ce projet est terminée et qu'il convient de lancer les appels à candidatures pour la maîtrise d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, autorise le Président à :

- Lancer la consultation pour la maîtrise d'œuvre relatives à ces projets,
- Signer tous documents relatifs à ces projets,
- Solliciter les subventions.

**Pour extrait conforme,
Le Président,**

A. DETERNES